Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

Week end du 17 et 18 Décembre2022

GARD

ST GENIES DE MALGOIRES : stade de la Grand Terre du 01.07 au 03.01.23 (pour travaux), les rencontres catégories de U6 à U17 y compris les féminines joueront sur le terrain de ST ANASTASIE. Les seniors sur le terrain de St Bauzèly.

VAUVERT : stades pelousés Y. Pascal, Pierre Lucas, Joseph Radelyevitch, Jack Charray et Paul Barthes sont interdits du lundi 28 novembre jusqu'à nouvel ordre.

VESTRIC : stade municipal du 3.12 au 04.01.23

JONQUIERES : stade Marcel Pierre du 09.12 au 02.01.23

TAVEL : Stade municipal du 9.12 jusqu'à nouvel ordre

BEAUVOISIN : terrain municipal du 09.12.22 au 02.01.23

PIEMONT CEVENOL : aires de jeu engazonnés du 13.12 au 16.12.22 :

- Stade la Glacière à Quissac
- Stade Robert Gaillard à Sauve
- Stade Eric Lafon à Ledignan
- Stade Honneur à Ledignan
- Stade André Molines à St Hippolyte du Fort

RIBAUTE LES TAVERNES : stade Sébastien Dohet du 12.12 au 02.01.23

GAUJAC : terrain de sport communal du 2.12 au 01.01.23

REDESSAN : complexe sportif du 15.12 au 18.12.22

ST PAULET : les terrains de football sont suspendus du 16 au 19.12.22

PONT ST ESPRIT : fermeture des stades Clos Bon Aure et Enfants du Rhône du 14.12.22 jusqu'au 01.01.23

CAISSARGUES : terrains Honneur et entraînement du 15.12 14h au 20.12 14h

GARONS : 2 stades Joseph Zanon du 15.12 au 01.01.23

BOISSET GAUJAC : stade municipal du 26.12, 6h00 au 19.12 , 23h00

VEZENOBRES : terrain communal du 15.12 au 19.12

AIGUES MORTES : stade Maurice FONTAINE terrains annexes et honneur du 16.12 au 19.12

CRUVIERS LASCOURS : stade municipal du 16 au 19.12.22

BARJAC : stade municipal du 16 au 18.12.22

RODILHAN : terrain Gérard Didier du 16.12 au 01.01.23 ; terrain Pierre Barrere du 16.12.22 au 25.12.22

ST LAURENT DES ARBRES : stade municipal du 16 au 18.12

AIGUES VIVES : terrain du Poujolas du 16.12 au 03.01.23

MONTPEZAT : terrain municipal le 18.12.22

BEAUCAIRE : terrains pelousés du complexe Fernand La mouroux, stades Philibert, Schneider et Eric Baska du 17.12 au 18.12.22

ANDUZE : stade d'Anglas du 16.12 au 18.12

BROUZET LES ALES : stade municipal du 16 au 19.12.22

ALES : stade pelousé du Rieu du 16.12 11h au 17.12.22 23h

ST PRIVAT DES VIEUX : stades Honneur et Annexe du complexe des Vaupiannes du 15.12 au 19.12.22 9h

CALVISSON : stade pelousé du 16 au 23.12.22

ST GILLES : stade d'Espeyran du 16.12 au 19.12.22

SOMMIERES : terrains pelousé du complexe la Royalette DU 16.12 AU 02.01.23

BOUILLARGUES : stade Claude Bordas du 15 au 18.12.22

CLARENSAC : terrain pelousé du complexe sportif Les Crouzettes du 16 au 18.12.22

LE VIGAN : stade intercommunal Brun d'Arre du 17 au 18.12.22

UCHAUD : stade municipal du 16.12 19.12

MOUSSAC : stade municipal du 16.12.22 au 19.12.22

LE PIEMONT CEVENOL : stades intercommunaux des aires de jeu engazonnés de : SAUVE, QUISSAC, LEDIGNAN, ST HIPPOLYTE DU FORT, du 16.12 au 03.01.23

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE

16/12/2022 16:04

16/12/2022 16:04